


5 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Desmette Donatienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, dans leur relation avec l'environnement de travail. Les conditions de travail en tant que demandes et ressources, le burnout, les stratégies de coping, la prévention en entreprise, sont des thèmes développés au cours, et approfondis par le biais d'analyses de cas réalisés en sous-groupes par les étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>A1. Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>A2. Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation relative aux aspects psychosociaux du bien-être au travail en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie des organisations et du travail</p> <p>1</p> <p>B1. Maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>B2. Proposer des éléments d'intervention visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail dans une situation donnée</p> <p>C2. Structurer et présenter des données recueillies.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un travail collectif</li> <li>- un examen individuel</li> </ul> <p>La réalisation du travail collectif est un pré-requis pour pouvoir présenter l'examen individuel.</p> <p>Les modalités de l'examen de la première et de la deuxième sessions sont identiques.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours combine des séances en auditoire au cours desquelles la matière est présentée, la réalisation d'un travail de sous-groupe qui vise à mettre en oeuvre les compétences attendues, et des séances de tutorat qui accompagnent le travail de sous-groupe.</p> <p>Important :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence aux cours et en particulier aux séances de tutorat est obligatoire.</li> <li>- Les travaux de sous-groupes commencent dès le début du quadrimestre.</li> </ul>
Contenu	<p>Le cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, analysés dans la perspective de la psychologie du travail et des organisations. Il est organisé en quatre volets. Le premier volet introduit les notions de bien-être et de risques psychosociaux en les situant dans le cadre législatif belge. Le second volet concerne la présentation et l'analyse critique de théories de référence dans le domaine du bien-être au travail, issues des champs de la psychologie organisationnelle et de la psychologie du travail. Le troisième volet traite des questions de prévention du stress au travail. Enfin, le quatrième volet est consacré à des questions spéciales, traitant, par exemple, du harcèlement, de la diversité au travail, du vieillissement au travail, de la balance travail-famille, ou d'autres thématiques qui pourront également être approfondies au sein des travaux de sous-groupes.</p>
Faculté ou entité en charge:	EPSY

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	5		
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	5		